

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5435**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels spécialité Ingénierie, intégration, interopérabilité des systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Grenoble II, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un responsable de projets de conception de systèmes d'information, de bases de données et d'applications. Il peut assurer une fonction d'encadrement lui permettant de superviser totalement ou partiellement la conception de tels systèmes ou logiciels, depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'implémentation.

Il a une bonne connaissance de l'entreprise et de son fonctionnement, sait conduire des réunions et est sensibilisé à la conduite du changement dans une entreprise.

Il maîtrise les méthodes de spécification de systèmes d'information, de développement logiciel et utilisation des concepts et techniques de la programmation à base de composants, des concepts et techniques de la programmation web, les techniques permettant la conception et l'administration des bases de données et des entrepôts de données et les progiciels de gestion intégrée.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans une société de services en ingénierie informatique ou une organisation de tout secteur : production, distribution, services, administration...

Il peut prétendre à un emploi de :

- Administrateur de bases de données
- Architecte de bases de données
- Concepteur d'applications Web
- Responsable d'exploitation
- Analyste d'exploitation
- Architecte de systèmes d'information
- Paramétreur de progiciels ERP
- Analyste/développeur

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1805 : Études et développement informatique

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Remise à niveau : algorithmique, programmation java, base de données, méthodes de spécification

Informatique tronc commun : techniques algorithmiques avancées, programmation Java, interfaces graphiques, programmation web en php et en java, applications web, architectures distribuée

Informatique de spécialité : bases de données fédérées - datawarehouse, processus métier, patrons - frameworks, développement et réutilisation à base de composants, ERP

Environnement : approche fonctionnelle de l'entreprise, anglais de spécialité, communication d'entreprise, jeu d'entreprise, management stratégique, conduite du changement

Module professionnel

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.iut2.upmf-grenoble.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :